

# Médicaments et grossesse

MISE À JOUR LE 11/06/2021

ENCEINTE,  
LES MÉDICAMENTS,  
C'EST PAS  
N'IMPORTE COMMENT !

La grossesse est une période particulière pendant laquelle les médicaments sont en général à éviter. Il peut toutefois y avoir des exceptions, notamment en cas de maladie chronique ou si des médicaments sont prescrits dans le cadre de la grossesse.

**Dans tous les cas, il est important de ne pas arrêter, modifier ou commencer un traitement sans l'avis d'un professionnel de santé, médecin, pharmacien ou sage-femme.**



## Les bons réflexes à adopter

### Préparer sa grossesse avec son médecin ou sa sage-femme

Un projet de grossesse se prépare avec son conjoint ou sa conjointe, mais aussi avec son médecin ou sa sage-femme, en particulier lors de la prise de traitement au long court. Ils feront le point sur l'état de santé de la femme et ses traitements. Ils pourront alors décider si nécessaire de les faire évoluer vers des solutions compatibles avec la grossesse. Les médicaments pris sans ordonnance par la femme et ceux pris par le partenaire seront aussi évoqués. Ces échanges permettront de démarrer la grossesse dans les meilleures conditions possibles. En effet, le début de la grossesse est la période où le risque de malformation est le plus important. À ce stade, la grossesse peut ne pas encore être connue.

RETROUVEZ LES CONSEILS

DU DR SYLVAIN BOUQUET

d

**ansm**

Agence nationale de sécurité du médicament  
et des produits de santé



Envie d'un bébé ?

Retrouvez les bons réflexes à adopter

avec Sylvain Bouquet, médecin généraliste

## Pas d'automédication

Certains médicaments, même parmi les plus courants, peuvent comporter des risques pour l'enfant à naître. C'est par exemple le cas des médicaments de la classe des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) comme l'ibuprofène ou l'aspirine **qui ne doivent jamais être pris après le 5e mois de grossesse.**

C'est pour cette raison que le conseil d'un professionnel de santé doit toujours être recherché avant de prendre un médicament, y compris ceux sans ordonnance, ceux issus d'une ancienne prescription, ainsi que ceux à base de plantes et les huiles essentielles.

## Ne jamais arrêter seule un traitement prescrit

Découvrir qu'elle est enceinte ne doit jamais amener la femme à décider d'arrêter d'elle-même son traitement ou de modifier les doses prescrites : elle pourrait perdre les bénéfices de son traitement ou voir réapparaître ses symptômes, ce qui est susceptible de mettre en danger sa santé comme celle de son bébé. Avant toute modification, elle doit demander un avis à son médecin, son pharmacien, sa sage-femme...

## Informez de sa grossesse les professionnels de santé consultés

Une femme enceinte devrait toujours informer de sa grossesse les professionnels de santé qu'elle consulte (médecin, pharmacien, kinésithérapeute, radiologue, dentiste...). Ils en tiendront ainsi compte dans sa prise en charge.

Attention, les femmes prenant un traitement chronique et découvrant leur grossesse doivent informer dès que possible leur médecin. C'est lui qui évaluera l'opportunité de poursuivre, de modifier ou d'arrêter le traitement, afin de garantir la sécurité de la patiente et celle de son enfant à naître. Si nécessaire, il orientera la femme vers des professionnels de santé spécialisés

## MÉDICAMENTS ET GROSSESSE

L'ANSM lance une campagne d'information pour sensibiliser les femmes et leur entourage au bon usage des médicaments pendant la grossesse.

**ansm**

Agence nationale de sécurité du médicament  
et des produits de santé

ENCEINTE,  
LES MÉDICAMENTS,

C'EST PAS  
N'IMPORTE COMMENT !



Certains médicaments comportent  
des risques pour votre santé et  
celle de votre enfant.

Parlez-en à votre médecin,  
pharmacien, sage-femme  
ou tout professionnel de santé.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur [medicamentsetgrossesse.fr](https://medicamentsetgrossesse.fr)

## Documents à télécharger



**Dépliant destiné au grand public**



**Dépliant destiné aux professionnels de santé**



**Dépliant destiné aux pharmaciens**



**Affiche de la campagne**



**Enceinte, les médicaments c'est pas n'importe comment !**



**Médicaments et grossesse, adoptez les bons réflexes !**



**Signature mail**



**Bannières de la campagne**



**Médicaments et grossesse : ce qu'il faut savoir**



**Tous les éléments**